VILLE DE BAUVIN

COM@BAUVIN

Septembre
2019
N°28



C'est la rentrée !

Dossier spécial urbanisme

Pages 9 à 12

Pages 3 à 5
Retour en images

Pages 7 & 8
Jeunesse

Page 16
Programme du téléthon

Sommaire

Edito	p 2
Retour en images	p 3 à 5
Flash-Back	p 6
Les nouveautés de la rentrée	p 7
Jeunesse	p 7 à 8
Collecte	p 8
Dossier spécial urbanisme	p 9 à 12
Entretien de la commune	p 13 à 15
Achats groupés	p 15
Téléthon 2019	p 16
Sorties	p 17 à 18
Boîtes à livres	p 19
Agenda	p 20

PUBLICATION

Louis-Pascal LEBARGY
Carole VERRIER
Commission information & communication
- Alain BERNARD
- Valérie COASNE
- Laurent COUTTE
- Daniel EDOUIN
- Maryline PENNEQUIN
- Nordine TOUCHI

SERVICE COMMUNICATION
communication@villedebauvin.fr
03.20.18.11.11

Imprimerie Hechter - Vendin-les-Béthune
Ne pas jeter sur la voie publique


Louis-Pascal LEBARGY

Edito \\

Madame, Monsieur, Chers amis,

Après un été marqué par de nombreuses manifestations festives et culturelles, l'heure de la rentrée a sonné.

Elle invite petits et grands à une nouvelle année pleine de découvertes et d'apprentissages, de rencontres et de loisirs, de projets partagés.

Rentrée rimera avec solidarité et festivités. Pour la deuxième année consécutive, un important programme de manifestations vous est proposé dans le cadre du téléthon, un programme qui s'ajoutera aux actions municipales et associatives qui rythment la vie de notre commune de longue date.

Outre une rétrospective non exhaustive des derniers événements, je vous invite à découvrir les différents rendez-vous à venir qui raviront petits et grands.

Le Maire, Louis-Pascal LEBARGY



Retour en images

Un retour *non exhaustif* sur les derniers événements de la commune

1 *6 juin* - Permis Piéton (CE2) et Permis Internet (CM2)

2 *6 juin* - Séance Publique d'engagement pour Mon Restau Responsable ®

3 *16 juin* - Marche du Sivu

Retour sur ...



1



2



3

Retour en images *(suite)*

FESTIVAL DES 1000 VACHES 2019

4 *21 juin* - Fête de la musique

5 *23 juin* - Le Crac de Lomme et le Collectif Protocole « Ne pas toucher »

6 *27 juin* - Françoise BROUILLARD «Au reg'ART de l'AuTRe»

7 *27, 28 juin et 1er,2 juillet* - Représentations et animations dans les écoles avec Thomas DALLE

8 *30 juin* - La Belle Histoire «épinards & porte-jarretelles»

9 *6 juillet* - *Concert de la chorale* AD LIBITUM

10 *7 juillet* - Alexis et Fred (Bal musette)

11 *13 juillet* - Retraite aux flambeaux

12 *13 juillet* - Feu d'artifice



4



7



10



5



6



8



9



11



12

Les chantiers d'été





17 jeunes de la commune ont travaillé cet été, du 1er juillet au 2 août, avec les services techniques.

Comme chaque année, la municipalité offre la possibilité aux jeunes bauvinois d'avoir une première expérience professionnelle.

Ils ont ainsi participé à l'entretien des voies communales (peinture des passages piétons de la commune, et de la signalisation au sol près des écoles), préparé les demandes de matériels des habitants, nettoyé les panneaux de la commune, …

Candidatures pour l'été 2020

Les candidatures pour les chantiers d'été, qui se dérouleront en juillet et en août 2020, sont à remettre en mairie avant le **15 décembre 2019**.
Pour y participer, il faut être né en 2003 et déposer une lettre de motivation à l'accueil de la mairie.

Les accueils de loisirs







Cet été encore, la municipalité et l'équipe d'animation ont proposé aux enfants en accueils de loisirs, de nombreuses activités ainsi que des sorties (ZUYDCOOTE beach, Dennlys Park ou encore Loisiparc). En moyenne, 250 enfants ont été accueillis en juillet et 150 enfants en août.

Candidatures pour les accueils de loisirs en 2020

Les candidatures aux postes d'animateurs pour les accueils de loisirs doivent être déposées en mairie avant le **15 décembre 2019** (lettre de motivation avec copie du diplôme en précisant la période souhaitée)

Les nouveautés de la rentrée

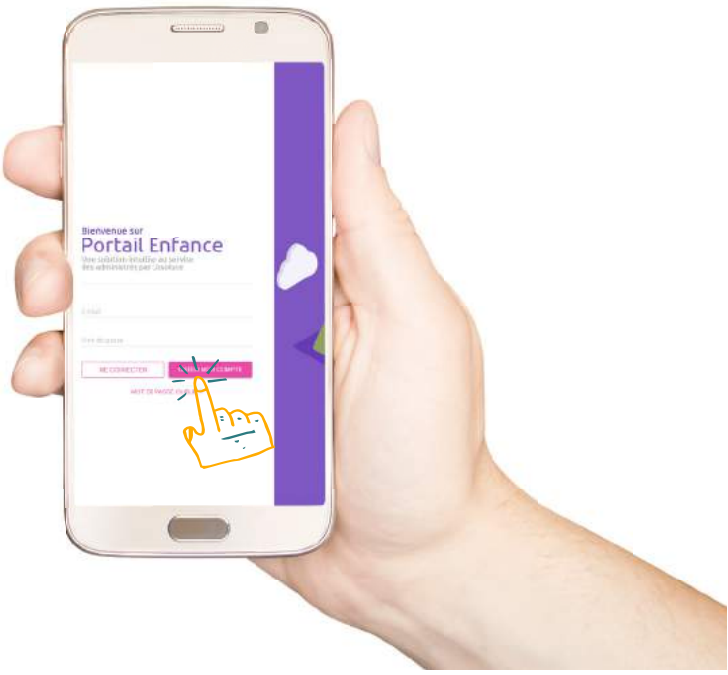
Réservation et paiement des services en ligne

Depuis le 19 août, il est possible de réserver en ligne les services suivants : cantine, étude, garderies [périscolaire,extrascolaire], centres de loisirs.

Désormais, il n'est plus nécessaire de venir automatiquement en mairie pour réaliser ces démarches grâce au Portail City. En quelques clics, pour pouvez réserver, pour chaque enfant, les services que vous utilisez.

De plus, vous avez également la possibilité de régler vos factures à distance soit par prélèvement automatique soit avec le paiement en ligne par carte bleue.

A noter : Les familles ne pouvant ou ne souhaitant pas réserver/payer en ligne peuvent toujours se rendre en mairie pour effectuer ces démarches.
Contact : 03.20.18.11.28 ou regie@villedebauvin.fr



Jeunesse

Inscriptions aux accueils de la Toussaint

Les inscriptions aux accueils de loisirs des vacances de Toussaint auront lieu du **21 au 30 septembre 2019 inclus.**

Il sera possible de réserver directement en ligne via le Portail City. **Attention, la réservation sur le Portail City sera ferme et définitive à la fin de la période d'inscription et engendrera une facture.**

A noter :

- L'inscription pour les centres sera facturée à la semaine.
- Vous devrez également réserver, au préalable, les cantines et les garderies lors de la période d'inscription.
- Les familles ne pouvant ou ne souhaitant pas réserver en ligne peuvent toujours se rendre en mairie pour effectuer ces démarches.

Session BAFA

Approfondissement
du 24 au 29 février en demi-pension

La ville accueille la Ligue de l'enseignement qui propose un stage d'approfondissement BAFA du 24 au 29 février 2020. Les personnes ayant validé, au préalable, la formation générale et le stage pratique peuvent s'inscrire à ce stage. *(A noter : Ce stage d'approfondissement doit se dérouler* **au plus tard** *30 mois après la session de formation générale)*

Organisme : La Ligue de l'enseignement

La session d'approfondissement « a pour objectif d'enrichir les connaissances et techniques de l'animateur. Elle a également pour but de faire un bilan des sessions précédentes. » *(http://www.laligue-npdc.org)*

Thème : Les grands jeux

Horaires : **24 février :** 10h à 19h30
25 au 28 février : 9h à 19h30
29 février : 9h à 17h30
Repas : 12h30 à 13h30 (facturation 3€/repas)

Tarif : 295€. Il est possible de payer en 3 fois (Établir 3 chèques à l'ordre de la Ligue de l'enseignement)

Minimum de participants : 12

Fin des inscriptions : 31 décembre 2019

Une réunion de présentation aura lieu mi-janvier 2020 avec les stagiaires et la Ligue de l'enseignement

\\ Collecte

Collecte de jouets

avec le Symideme et le C.C.A.S de Bauvin

Mettez de côté les jouets dont vous n'avez plus l'utilité ...

L'opération de collecte de jouets aura lieu du 1er au 22 décembre 2019.
C'est pour vous, la possibilité de donner des jouets complets, non cassés, non souillés en bon état à des enfants de famille momentanément en difficultés.
Exemple de dons : matériel de puériculture, puzzles (complets), peluches, jouets pour filles et garçons, jeux de société, etc.

Ce geste, en plus d'être solidaire, s'inscrit dans une démarche de réduction des déchets et d'éco-citoyenneté. En effet, à l'approche des fêtes de fin d'année, plutôt que de jeter les jouets de vos enfants et petits-enfants encore en bon état, vous avez la possibilité de les donner.

Le point de collecte se trouve à la déchetterie d'Annoeullin (rue Condorcet) où un contenant sera mis à votre disposition aux horaires d'ouverture soit du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45 et le dimanche de 9h00 à 11h45.

DOSSIER SPÉCIAL URBANISME

Fusion MEL/ CCHD : conséquences pour notre PLUi…

Si nous n'approuvons pas notre *PLUi** avec volet *PLH** avant notre entrée officielle à la MEL, la procédure s'arrêtera pour la CCHD et c'est la MEL qui la poursuivra puisqu'elle reprendra la compétence.

Sauf que, pour diverses raisons, principalement au titre de la protection des champs captants, le Syndicat Mixte du SCOT* remet en cause les choix politiques traduits dans notre *PADD** et notamment refuse de valider les demandes d'extension comme il le refuse déjà pour les 21 communes de la MEL concernées comme nous par l'Aire d'Alimentation des Captages.

Mais pour maintenir sa population en l'état, les communes de la CCHD ont besoin de toute la surface qui leur était accordée par le *SCOT** et qui leur est contestée par l'Etat qui veut également sanctuariser nos territoires sans se préoccuper des conséquences.

Donc pour que la procédure continue, il faut reprendre le *PADD**(il était pratiquement terminé) et modifier les axes et les objectifs de ce document tout en sachant que cela nous interdira d'ouvrir de nouvelles *zones d'extension** et que l'on devrait se contenter du seul potentiel de *recyclage foncier** qui est extrêmement limité sur le territoire de la CCHD.

Quelles seront les répercussions pour les communes de la CCHD si le PLUi n'est pas adopté ?

Pas de maintien du nombre d'habitants dans les communes. Les populations vont vieillir sans renouvellement possible. On peut donc s'attendre à une baisse progressive de la population.

S'il y a baisse de la population, nous risquons un affaiblissement du tissu économique.
Certains commerces ne pourront pas se maintenir.

S'il y a départ du tissu économique, les communes devront prendre en charge la renaturation des friches laissées libres : est-ce que l'*EPF** sera encore en capacité d'aider financièrement pour la déconstruction et les éventuelles dépollutions ?

S'il y a dépopulation, il y aura des fermetures de classes, donc des locaux inutilisés, des cantines sous-utilisées, des services comme la Poste qui risqueront d'être fermés devant l'implacable chiffre de fréquentation…

S'il n'y a pas de *PLUi**, il n'y aura pas de *PLH**, car la MEL, reprenant la main, n'a pas de PLH dans son PLU. Or notre volet PLH correspond à nos besoins propres pour notre territoire.

Une autre conséquence : le non-respect des lois SRU et ELAN…

La loi *SRU** (2000) et la loi *ELAN**, faisant passer le nombre d'habitats locatifs de 20% à 25% du parc de logement, ne pourront pas être respectées ce qui se traduira par une amende à payer par la commune qui serait dans l'incapacité d'atteindre ce pourcentage ! la question « Pourra-t-on être exonéré de l'amende car nous sommes sur les champs captants » a été posée : la réponse est celle-ci : c'est le Préfet qui a toute latitude pour évaluer cette situation. (Question posée par un élu de la CCHD lors d'une réunion du *COPAR** à l'Agence d'Urbanisme).
Il faut savoir que le gouvernement a refusé un amendement allant dans ce sens lors de la discussion de la loi ELAN au Sénat ! Quelle possibilité a le Préfet d'intervenir dans ce cas?

Pourquoi sommes-nous en droit de réclamer un traitement particulier en ce qui concerne la loi ELAN et le problème des champs captants? Le SIASOL a rénové ses 3 stations d'épuration et amélioré le réseau d'assainissement pour protéger l'eau depuis des années sans attendre la «sanctuarisation» des ressources en eau de la métropole. Ce travail de prévention en amont mérite un peu plus de solidarité et un geste de la part de l'Etat à travers le taux de logements sociaux imposé par la loi.

En conclusion…

Voilà ce qui nous attend si nous n'arrivons pas à valider le PLUi avant le fatidique mois de mars 2020. Est-ce que les partisans de la fusion à marche forcée ont pris conscience de l'intérêt commun et des conséquences de leur précipitation ?
Bien que nous soyons nombreux à ne plus croire à l'approbation de notre PLUi avant la fusion, Bauvin continue à suivre le rythme de la mise en place du PLUi de la CCHD. Mais Bauvin fait le pari de s'occuper de son développement futur sans perdre de temps dans l'intérêt de son développement et de sa population.
Le principe : assurer au moins le maintien de notre population
Le moyen : travailler la *requalification urbaine** en ne privilégiant pas l'*extension urbaine** qui nous serait refusée.
La manière : travailler avec le bureau d'études en mairie et avec des promoteurs intéressés par notre projet bauvinois
Le but : une centaine d'habitations pour toutes les générations, dont certaines modulables, sur Bauvin et un grand « espace fraîcheur » sur la commune pour préparer l'avenir qui nous annonce des événements caniculaires de plus en plus rapprochés.

Jusqu'à la fusion, nous jouerons toujours la solidarité avec les 4 autres communes de la CCHD, mais nous préparerons, avant tout, l'avenir de la commune sans perdre de temps en attendant un PLUi hypothétique.



Réunion de travail avec le bureau d'études au sujet du PLUi

Pour bien comprendre les enjeux de l'urbanisme

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PLH : Plan Local de l'Habitat

SCOT : Schéma de COhérence Territoriale

PADD : Plan d'Aménagement de Développement Durable

Zones d'extension : possibilité de nouvelles constructions

Recyclage foncier : transformation de bâtiments existants en nouveaux logements (soit en rénovation soit en remplacement d'un bâtiment, par exemple industriel, en logements)

EPF : Etablissement Public Foncier

SRU : Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain

ELAN : Loi du 23 novembre 2018 portant sur l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

COPAR : COmité PARtenarial (Institution gérée par l'Agence d'Urbanisme de Lille Métropole)

Requalification urbaine : Proposer les friches industrielles ou bâtiments abandonnés à des promoteurs pour construire des logements sans empiéter sur les terres agricoles

Extension urbaine : prendre des terres agricoles pour les transformer en terrains à urbaniser (ou construire)



Zoom sur ...

Qu'est ce que le PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme à l'échelle de plusieurs communes. Il analyse le fonctionnement et les enjeux du territoire pour construire un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 15 prochaines années. Il définit les règles de construction pour chaque terrain public ou privé.

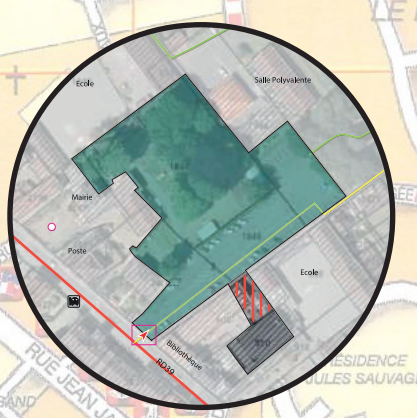
Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.)

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation visent à définir des intentions d'aménagement sur un secteur donné.

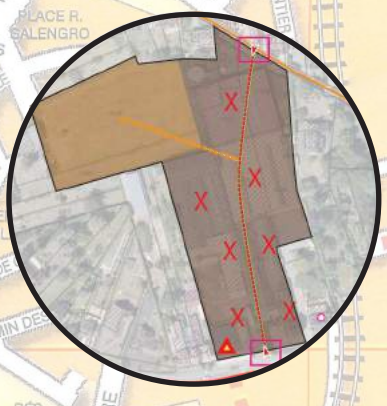
(Travail en cours avec le bureau d'études, les O.A.P. ne sont pas encore définitives à la date d'impression.)



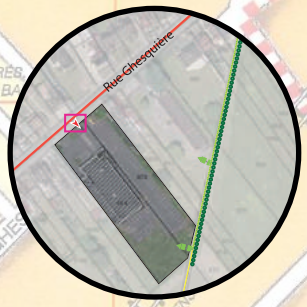
Entrée de ville, secteur longeant la Deûle



Centre ville, secteur mairie, salle des fêtes et ateliers municipaux



Friche industrielle et secteur de la gare



Rue Ghesquière, secteur école Les Peupliers et ancien LIDL

Entretien de la voie publique

Arrêté municipal N°150/2013 datant du 18 octobre 2013

BALAYAGE ET NETTOYAGE DE LA VOIE PUBLIQUE

Extrait de l'article 1 : Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux
Chacun est tenu de balayer le trottoir (si celui-ci est goudronné) et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au-devant de leurs immeubles bâtis ou non bâtis. Les résidus du balayage doivent être mis dans des sacs poubelles ou des bacs roulants afin d'être enlevés dans les mêmes conditions que les ordures ménagères.

ÉLAGAGE DES ARBRES BORDANT LES VOIES PUBLIQUES

Extrait de l'article 5 : Les propriétaires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public.

Nettoyage de la commune

«World Cleanup day»*

Le « World Cleanup day » Qu'est-ce que c'est ?

C'est un nettoyage mondial de la planète en une journée. C'est une action ambitieuse et historique !

La France s'est lancée dans le mouvement en **2018**.

Le « World Cleanup day » a pour but de générer une **prise de conscience collective** sur la problématique des dépôts sauvages de déchets.

Rendez-vous le
21 septembre
dès 10h
sur le parking de la mairie.

Le matériel est fourni pour le nettoyage : gants, chasubles, sacs.

Inscription obligatoire en mairie avant le 14 septembre

Après le ramassage, les déchets seront triés afin de maximiser la part de déchets valorisés.

** journée mondiale du nettoyage*

Vues sur la ville



La nouvelle pelouse de l'espace Simone Veil a été posée



Les travaux aux étangs du riez rendent les balades plus agréables







La Ville a revêtu ses plus beaux atouts grâce au fleurissement de la commune



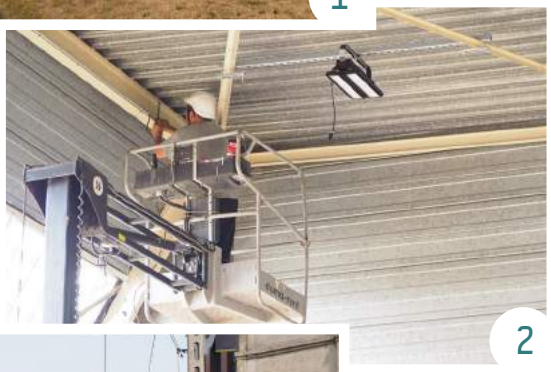
Vestiaires du Stade Gossart (1)

La nouvelle toiture a été posée aux vestiaires du Stade Gossart



Le relamping de la Salle Pierre Legrain (2)

Le système d'éclairage de la salle Pierre Legrain a été modernisé, il est moins énergivore et plus respectueux de l'environnement.



Le trottoir rue Jean Jaurès (3)

Un nouvel enrobé a été posé par la CCHD du 1 au 13 rue jean jaurès.

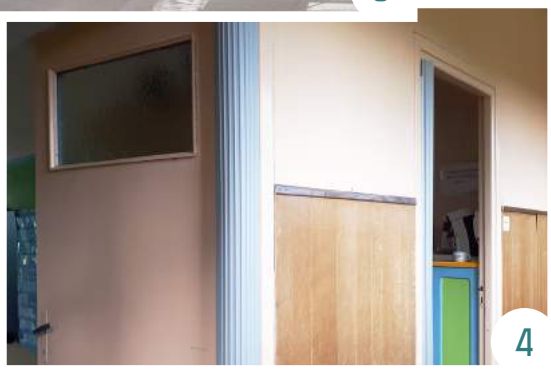
Les trois écoles maternelles (4)

Des protections «anti pince-doigts» ont été installées sur les portes des écoles maternelles pour éviter que les petits ne se coincent les doigts.



École Les Peupliers

La salle de jeux a retrouvé une nouvelle jeunesse, les murs ont été repeints en blanc cassé et bleu.



\\ Achats groupés

La municipalité et le C.C.A.S. de Bauvin vous offre la possibilité de commander du bois de chauffage ou des granulés de bois (pellets) pour vous chauffer l'hiver.

Deux prestataires vous proposent des tarifs plus avantageux grâce aux achats groupés.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir vous rapprocher du C.C.A.S. (25 rue Jean Jaurès) – Téléphone : 03.20.18.11.20
Des bons de commande sont à votre disposition au C.C.A.S

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

15 Septembre

Places Limitées

Color run Course 5 km et randonnée - **Dress Code** :
Venez en blanc ! (lunettes de protection fournies)
Île aux saules - *Accueil participants à 9h30 - Départ à 10h15*
10€ - Inscription en mairie jusqu'au *4 septembre*
Permanences les mercredis (15h à 17h) et samedis (9h à 11h)
organisée par l'école de danse de Bauvin

29 Septembre

Places Limitées

Braderie
Parking de la mairie - *9h à 14h*
5€ les 5 mètres + 1€ supplémentaire/mètre
Inscription en mairie jusqu'au *28 septembre*
Permanences les mercredis (15h à 17h) et samedis (9h à 11h)
(possibilité de mettre les voitures des puciers à l'arrière de l'emplacement)
organisée par la commission animation

Repas
Moules / Frites ou Jambon / Frites + part de tarte
Ambiance musicale et jeux d'estaminet
Restaurant scolaire - *A partir de 12h*
15€ - Inscription en mairie jusqu'au *21 septembre*
Permanences les mercredis (15h à 17h) et samedis (9h à 11h)
organisé par l'amicale du personnel de la mairie

Course de «Garçons de café»
2 catégories : Adultes et enfants (8 à 13 ans)
Lieu de départ à définir - *A partir de 16h*
2€ - Inscription au Café du Lion
organisée par le Café du Lion

19 Octobre

Places Limitées

Jeux de société modernes et surdimensionnés en famille
Salle Dufour - *15h30 à 18h30*
2€- Inscription en mairie jusqu'au *16 octobre*
Permanences les mercredis (15h à 17h) et samedis (9h à 11h)
organisés par Piccoti

31 Octobre

Places Limitées

Rando Soupe sur le thème d'Halloween
Possibilité de se déguiser + prévoir un gilet de sécurité
Randonnée dans la commune et soupe au potiron
Salle des Fêtes - *19h*
2€ - Inscription en mairie jusqu'au *26 octobre*
Permanences les mercredis (15h à 17h) et samedis (9h à 11h)
organisée par la commission animation

9 Novembre

Places Limitées

Karaoké - Repas dansant - Tartiflette + Dessert
Salle Dufour - *19h à 00h*
10€ - Inscription en mairie jusqu'au *2 novembre*
Permanences les mercredis (15h à 17h) et samedis (9h à 11h)
organisé par l' harmonie municipale

24 Novembre

Places Limitées

Bal Country et Line Dance
Salle des Fêtes - *13h à 19h*
4€ - Inscription en mairie ou au 06.69.91.16.83
jusqu'au *16 novembre*
Permanences les mercredis (15h à 17h) et samedis (9h à 11h)
organisé par Liberty Dancers

8 Décembre

Places Limitées

Repas dansant avec DJ
Demi poulet / Pommes de terres / haricots verts + part de tarte
Salle des Fêtes - *12h*
15€ - Inscription en mairie jusqu'au *30 novembre*
Permanences les mercredis (15h à 17h) et samedis (9h à 11h)
organisé par la commission animation

14 Décembre

Places Limitées

Initiation Yoga
(Apporter un tapis ou drap de bain et être en tenue confortable)
Salle Polyvalente -4 séances (à partir de 9h)
4€ - Inscription en mairie jusqu'au *7 décembre*
Permanences les mercredis (15h à 17h) et samedis (9h à 11h)
Paiement à l'inscription
organisée par le Yoga bien-être

TOUS LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS À L'AFM TÉLÉTHON

Avec la participation de la Boule Bauvinoise, du Handball, du club des supporters et des Toudiprêts mais aussi du garage Franchi et de Halbot Ludovic

Après-midi festif
à l'île aux saules

L'ÎLE & ELLES - Programmation 100% Filles
22 septembre 2019 ▸ *13h*
Île aux Saules
Gratuit

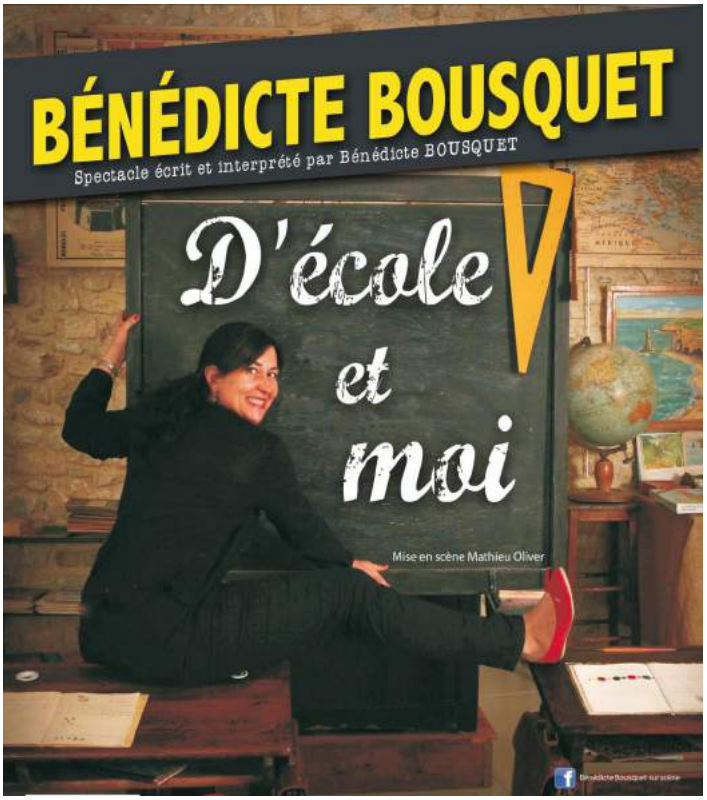


13h00 › 14h30 | **Brunch en musique**
avec *MATHILDE BRAURE*
Chanson poétique et délicatesse punk

15h00 › 17h00 | **Dj Set** *ALEX & ANNIE*
Electro. Disco

17h15 › 18h15 | **Concert** *VENUS VNR*
Pop énervée en français

Bus Culturel
organisé par l'OMC



Théâtre comique *(tout public)*
Spectacle de Bénédicte BOUSQUET
D'école et moi

Samedi 19 octobre 2019
20h
Lieu - Théâtre de la comédie Lille
Tarif : 15€

Départ à 18h30 sur le parking de la mairie

Toute inscription vaut paiement et aucun remboursement ne sera possible.

Réservation et paiement en mairie
Du 4 au 28 septembre (dernier délai)
Les mercredis (15h à 17h) et les samedis (9h à 11h)

Sortie en Famille

organisée par l'OMC



Marché de Noël à Reims

Dimanche 24 novembre 2019

Heure départ : 6h00 sur le parking de mairie
Retour prévu : vers 20h
Prix : 37€ (sans restauration)

Au programme :

- **Visite des caves de champagne «Mercier»** :
Visite audioguidée en petit train suivie de la dégustation du Brut Mercier, le Champagne du savoir-faire d'Eugène Mercier. *(L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération)*

- **Temps libre au marché de Noël de Reims et sa cathédrale**

Réservation et paiement en mairie :

Les mercredis de 15h à 17h et les samedis de 9h à 12h
A partir du 2 octobre et jusqu'au 9 novembre
Places limitées

Toute inscription vaut paiement et aucun remboursement ne sera possible après (sauf cas de force majeure et à l'appréciation des organisateurs)

Soirée

organisée par la commission animation



Soirée Beaujolais

Vendredi 22 novembre 2019

Salle des Fêtes

Inscription en mairie les mercredis (15h à 17h) et les samedis (9h à 11h) jusqu'au 16 novembre

Menu

Assiette anglaise
(Charcuteries et crudités)
Fromages
Part de tarte

Tarifs

10€
moins de 6 ans 5 €
(Boissons non comprises)

Boîtes à livres //

Depuis le mois de Juillet, des boîtes à livres ont été installées dans différents quartiers de la commune.

«Partage» est le mot clé pour ces boîtes à livres.
Les ados des accueils de loisirs de Juillet ont peint et décoré chaque boîte avec les élus de la commission animation.

Depuis qu'elles sont installées, vous pouvez emprunter un livre, le lire, le déposer dans la boîte et même en ramener d'autres.









Mairie
Espace Simone VEIL
35 rue Jean Jaurès
59221 BAUVIN

Standard : 03.20.18.11.11
Fax : 03.20.86.81.99
Courriels : accueil@villedebauvin.fr
secretariat@villedebauvin.fr

Ouverture du lundi au samedi

Lundi :
13h30 à 17h00
Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Jeudi et Samedi :
9h00 à 12h00

CCAS - 25 rue Jean Jaurès
59221 BAUVIN

Standard : 03.20.18.11.20
Fax : 03.20.86.81.22

Ouverture du lundi au samedi

Lundi :
13h30 à 17h00
Mardi au Vendredi :
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Samedi :
9h00 à 12h00

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Médecin de garde : 03.21.71.22.44
Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30

Adresse du site Internet : villedebauvin.fr
Facebook : @bauvin59221

Agenda

(informations communiquées par les associations - connues à la date de l'édition)

Pour plus de renseignements (inscriptions/réservations)
merci de bien vouloir vous renseigner auprès des associations

Journée des enfants
Dimanche 1er Septembre
11h à 18h
Parc Bérégovoy

Bal
par Liberty's Dancer
Dimanche 1er Septembre
11h à 19h
Salle des Fêtes

Assemblée Générale et inscriptions du Tennis club
Samedi 7 septembre
17h à 19h
Salle de tennis de Bauvin

Défilé commémorant la libération de Bauvin
Dimanche 8 Septembre
10h15
Place de la résistance

Journée des bénévoles
Dimanche 15 Septembre
Salle des fêtes

Assemblée Générale du Cercle Vocal Améno
Jeudi 19 Septembre
18h
Salle polyvalente

Sortie à Escautpont
par la Belle Epoque et les Médaillés du Travail
Jeudi 19 Septembre

Don du Sang
Mardi 24 septembre
15h à 19h
Salle des fêtes

Soirée blanche - Danses et Karaoké
par le Cercle Vocal Améno
Samedi 28 septembre
19h30
Salle des fêtes

Bourse aux vêtements
par le Club Féminin
Samedi 5 et dimanche 6 octobre
9h à 16h
Salle Dufour

Exposition Peinture
par l'Espace Culturel Bauvinois
Samedi 5 et dimanche 6 octobre
10h à 18h30
Salle des fêtes

Endo'Rando
par J'ai mal à mon endo!
Dimanche 6 octobre
10h
Maison Forestière de Wingles

Soirée Années 80 à nos jours
par les Toudiprêts
Samedi 12 octobre
A partir de 19h
Salle des fêtes

Troc plantes
par la commission animation
Dimanche 13 octobre
11h à 12h
Parking de la mairie

Spectacle Patoisant
par la Belle Epoque et les Médaillés du Travail
Dimanche 13 octobre
16h
Salle des Fêtes

Repas Dansant
par la Boule Bauvinoise
Dimanche 20 octobre
A partir de 12h
Salle des Fêtes

Conciliateur : Vendredi 27 septembre à partir de 9h30 en mairie *(prise de rendez-vous au 03.20.18.11.11)*
Assistante sociale : Les 2e, 3e et 4e mardis de chaque mois de 9h à 11h au C.C.A.S
Mission locale : Tous les mercredis de 14h à 17h sur rendez-vous au C.C.A.S.
Liste des assistantes maternelles : consultable en mairie ou auprès de l'association PICCOTI, Mme GABANT
Horaire de la Bibliothèque : Mardi de 16h00 à 18h30,
Mercredi de 14h30 à 18h30,
Vendredi de 16h00 à 19h00,
Dimanche de 11h00 à 12h00 (selon planning)

Pour un avis, une réclamation, une demande, un problème d'éclairage public ou de ramassage des poubelles, vous pouvez nous joindre aux adresses suivantes : accueil@villedebauvin.fr
secretariat@villedebauvin.fr